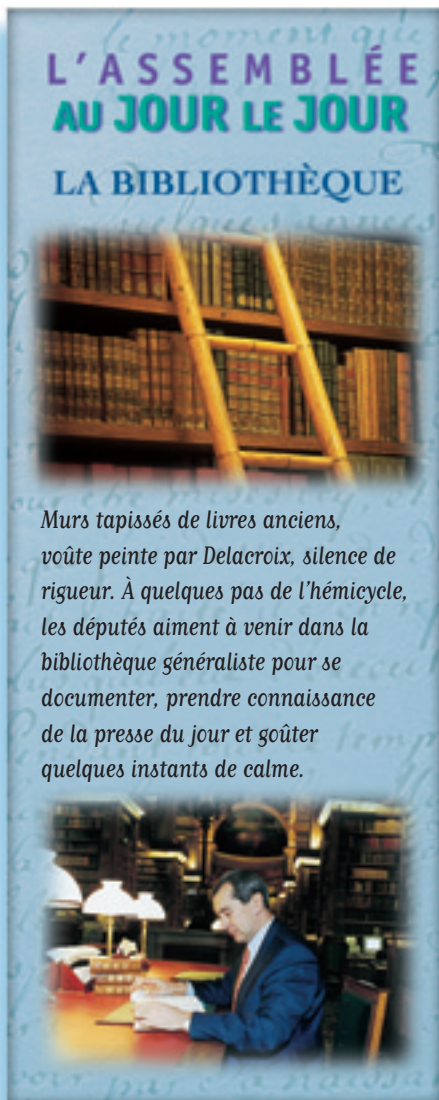


NOUVELLES TECHNOLOGIES : l'Assemblée en ligne

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ÉTÉ L'UNE DES TOUTES PREMIÈRES INSTITUTIONS PUBLIQUES À SE METTRE À L'HEURE D'INTERNET. AUJOURD'HUI, L'AVANCE PRISE PERMET AU PALAIS BOURBON DE PARTICIPER EN "TEMPS RÉEL" AUX TOUTES DERNIÈRES AVANCÉES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. MISE EN CHANTIER D'UN SITE ENTièrement REFONDU, INITIATION DES DÉPUTÉS AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES, UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA NUMÉRISATION : LA REPRÉSENTATION NATIONALE S'EST DOTÉE EN 2000 DES MOYENS DE METTRE LE "WEB" AU SERVICE D'UNE DÉMOCRATIE QUI N'A RIEN DE VIRTUEL.

40



Murs tapissés de livres anciens, voûte peinte par Delacroix, silence de rigueur. À quelques pas de l'hémicycle, les députés aiment à venir dans la bibliothèque généraliste pour se documenter, prendre connaissance de la presse du jour et goûter quelques instants de calme.

LES DÉPUTÉS à l'école d'internet



Les 11 et 12 avril 2000, la Présidence de l'Assemblée invitait les députés à suivre dans la Galerie des fêtes un séminaire complet de formation aux nouvelles technologies de l'information. Premier point d'originalité : les parlementaires y étaient conviés avec leur famille, pour tenir compte du fait, qu'en matière d'internet, les enfants sont parfois les plus persuasifs des professeurs. Seconde surprise : ce sont plus de 100 députés qui, pendant les vacances parlementaires, ont répondu présents à l'invitation de la Présidence, faisant ainsi, la démonstration de leur humilité de débutants comme de leur soif d'apprendre.

Sous la houlette de Joël de Rosnay et de 140 moniteurs de France Télécom, les élus se sont ainsi livrés durant deux journées à la découverte des possibilités offertes par le web. Bien sûr, la dimension politique et sociale n'était pas absente de ce séminaire, le programme comportant de nombreux ateliers de réflexion animés par des professionnels du net, de la distribution et de la communication, tels François Pinault, président de la FNAC ou Pierre Besnainou, responsable de Liberty surf... Devant le succès rencontré par ce séminaire d'initiation et de formation, une nouvelle session est d'ores et déjà prévue pour l'année 2001.



Plus de cent députés ont suivi le séminaire de formation à l'internet organisé par l'Assemblée.

E-FÊTE au Palais Bourbon

Pour la quatrième édition de la fête de l'internet au Palais Bourbon, les 17, 18 et 19 avril, l'Assemblée avait choisi cette année d'axer cette rencontre sur la découverte des toutes dernières innovations dans le domaine des NTIC. Le grand public, auquel le Palais Bourbon était pour l'occasion grand ouvert, a ainsi pu découvrir webphones, i-books et matériels haut de gamme de visio-conférence. Comme chaque année, les étudiants de l'école Polytechnique se sont transformés l'espace de trois jours en professeurs d'internet, rejoints par un invité inattendu : le chanteur Stephan Eicher qui a présenté son site, répondant aux multiples questions d'un public désireux de comprendre comment un artiste contemporain pouvait vivre et mettre le web au service de sa créativité.



Stephan Eicher, invité inattendu de la fête de l'internet au Palais Bourbon.

NOUVEAU SITE pour l'Assemblée

Le succès de l'actuel site internet de l'Assemblée - près d'un million de visiteurs par an - n'a pas dissuadé le Palais Bourbon de se remettre en cause et de poursuivre sur la voie de l'innovation : dès la fin de l'année 2000, un vaste chantier a été entamé qui devrait aboutir en 2001 à un site entièrement rénové, tant sur le plan esthétique qu'éditorial. Objectif : assurer aux internautes, sur www.assemblee-nationale.fr, une information encore plus pratique et encore plus accessible. Second chantier : la réalisation d'un nouveau cédérom où, de l'histoire du Palais Bourbon à l'organigramme des commissions, l'utilisateur trouvera regroupées en un seul document toutes les informations essentielles sur l'Assemblée nationale.

z o O M



La démocratie internet

Internet est pour l'Assemblée un outil de meilleure gestion interne et d'information. Mais il peut être aussi l'instrument d'une démocratie plus participative. Témoin : l'expérience menée cette année par la commission d'enquête sur la transparence de la filière alimentaire, qui a invité les citoyens à participer au débat au moyen d'une adresse e-mail où chacun pouvait exprimer son opinion sur ce dossier sensible.



M. Yves Cochet, Président de la Délégation du Bureau chargée de la communication.

41